

d'État, M. Ball. Écoutons cet extrait du message sur l'état de l'Union que le président Kennedy a prononcé le 11 janvier. Il est regrettable que le discours du trône n'ait rien renfermé de tel. Voici ce que M. Kennedy a dit:

Allons-nous adapter notre façon de penser à ces nouvelles perspectives ou allons-nous attendre que les événements nous dépassent?

C'est cette année que nous devons nous décider. Il faut aux États-Unis une façon nouvelle d'aborder la situation, une politique commerciale d'un caractère nouveau et pleine d'audace.

Ceci s'applique sûrement à notre pays. Le président a ensuite déclaré plus loin dans le même discours:

Les concessions accordées au cours de ces négociations doivent, bien entendu, être réciproques et non pas unilatérales. Le Marché commun ne pourra accomplir la grande tâche qu'il s'est imposée que si ses barrières tarifaires de l'extérieur sont peu élevées. Si nous manifestons de la crainte ou de la timidité dans l'élaboration de notre propre politique, nos amis européens vont s'en ressentir. Car, tous ensemble, nous devons relever le défi suivant: accroître la prospérité des hommes libres du monde entier et créer collectivement un nouveau groupe commercial grâce auquel tous les pays libres pourront bénéficier de la productivité découlant de la libre concurrence.

Le 9 novembre, à Windsor, le ministre des Finances a demandé aux États-Unis de tracer courageusement la voie dans ce domaine. Nous y comptons, a-t-il dit. Puis, à Ottawa, après que Washington eût donné cette orientation énergique aux délégués américains qui étaient venus ici expliquer ce que tout cela pourrait signifier, ainsi que les programmes et les propositions qui s'ensuivraient, le gouvernement canadien a donné son adhésion conditionnelle aux projets des États-Unis d'une façon fort peu enthousiaste. De fait, lorsque, après la conférence, on a demandé au ministre des Finances si le gouvernement canadien avait pris des mesures quelconques en vue d'appuyer la proposition du président Kennedy portant sur une réduction considérable des droits de douanes dans le monde, M. Fleming a répondu, ainsi qu'en font foi les journaux—et je cite le *Globe and Mail*:

Non, non, cette question n'était pas à l'étude. Le Canada aurait posé un geste prématuré et déplacé s'il avait offert son appui.

Le ministre a donné comme explication que le Congrès était saisi de la question.

L'hon. M. Fleming: Que le Congrès serait saisi de la question.

L'hon. M. Pearson: Pourtant, moins de vingt-quatre heures plus tard, le gouvernement canadien rendait publique une déclaration au sujet de la dérivation des eaux, à Chicago, et se plaignait d'une affaire qui était précisément à l'étude au Congrès. Peut-on imaginer quelque chose de plus ridicule?

L'hon. M. Green: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ce sont les tribunaux de l'Illinois qui étaient saisis de cette question.

L'hon. M. Pearson: Je ne pense pas que cela améliore beaucoup la position du ministre. La question est aussi soumise aux tribunaux. Maintenant, elle est soumise au Congrès.

Le ministre du Commerce, que les journaux désignent comme la vedette de la réunion, a été prié de faire une déclaration le 4 janvier, à l'ouverture de la conférence. On lui a demandé s'il avait quelque chose à dire à propos de la réunion qui aurait pu être d'une importance prépondérante pour les deux pays. Or le ministre aurait répondu avec désinvolture: «Théoriquement, nous sommes contre le péché».

Une voix: Pas pratiquement?

L'hon. M. Pearson: Dans son propre intérêt, je conseillerais au ministre de ne plus dire «théoriquement» à l'avenir.

L'hon. M. Hees: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Si j'ai fait cette déclaration, elle n'avait rien à voir avec la réunion imminente avec les ministres américains.

L'hon. M. Pickersgill: Une autre erreur!

L'hon. M. Pearson: Cette déclaration blanchit le ministre d'une accusation, mais l'expose certes à une autre. Si les courriéristes parlementaires entourant le ministre au moment où il se rend à une réunion aussi importante des ministres des États-Unis et du Canada lui demandent s'il a une déclaration à faire sur la réunion, et que le ministre réponde: «Théoriquement, nous sommes contre le péché» cette réponse prouve qu'il ne veut rien compromettre, mais n'indique certes pas qu'il se rend compte de l'importance et du niveau de la réunion à laquelle il va assister.

L'hon. M. Hees: Une fois de plus, monsieur l'Orateur, si j'ai fait cette remarque—je ne me souviens plus de l'avoir faite... (*Exclamations*)... elle ne se rapportait pas du tout à la réunion avec le ministre américain.

L'hon. M. Pickersgill: C'était le même jour.

L'hon. M. Pearson: J'accepte l'explication du ministre sans la mettre en doute, monsieur l'Orateur. Toutefois, sa déclaration «Théoriquement, nous sommes contre le péché» pouvait très bien s'appliquer au communiqué publié à l'issue de la réunion, car c'est tout ce qu'il contient. Par conséquent, le gouvernement devrait au cours du débat nous donner des explications sur cette affaire qui revêt une si grande importance.